

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1163

8 novembre 2005

SOMMAIRE

4I S.A., Steinfurt.	55778	European Responsible Consumer Fund, Sicav, Luxembourg.	55811
Agence Luxembourgeoise pour la coopération au Développement - Lux - Development S.A., Luxembourg.	55791	Fidei S.A., Luxembourg.	55797
Arena Finance S.A., Luxembourg.	55798	Fiduciaire du Limpertsberg S.C., Luxembourg. .	55824
Armurerie Paul Frauenberg, S.à r.l., Welscheid. .	55782	Fiduciaire Générale de Luxembourg S.A., Luxembourg.	55798
Assetto Corsa S.A., Bereldange.	55810	Fifth Avenue S.A., Luxembourg.	55799
Azure, S.à r.l., Luxembourg.	55804	Fund Partners, Sicav, Luxembourg.	55810
B.C.C. Büro & Computercenter S.A., Clervaux. .	55782	General Insurance Agency Frank KOK, S.à r.l., Luxembourg.	55786
Bavalux Publishing Luxembourg, S.à r.l., Leudelage.	55788	Gestelec S.A., Luxembourg.	55791
Bopo S.A.H., Diekirch.	55800	Golden Entertainment Productions Holding S.A., Senningerberg.	55803
Bopo S.A.H., Diekirch.	55803	Grossbötzl, Schmitz, Lomparski und Partner International, S.à r.l., Luxembourg.	55787
BPA Advisory Company S.A., Luxembourg.	55819	Hein Leroy Marechalerie, S.à r.l., Gonderange. .	55781
BPA International Selection Fund, Sicav, Luxembourg.	55812	Immobilière de la Fontaine S.A., Wiltz.	55781
Caravela Fund, Sicav, Luxembourg.	55812	Immobilière GBU Construct S.A., Wiltz.	55781
Cerlux S.A., Luxembourg.	55822	Immoparko S.A., Luxembourg.	55791
CFD Capital Partners S.A., Luxembourg.	55783	Infoteconica S.A., Luxembourg.	55786
Chez Emilia et Pierre, S.à r.l., Weiswampach. .	55784	Infoteconica S.A., Luxembourg.	55786
Cofialco S.A., Luxembourg.	55795	Infoteconica S.A., Luxembourg.	55786
Cofialco S.A., Luxembourg.	55796	Intravel S.A., Luxembourg.	55786
Crédit Suisse Life & Pensions (Luxembourg) S.A., Luxembourg-Hamm.	55782	Ipsila S.A., Luxembourg.	55819
Crédit Suisse Life & Pensions (Luxembourg) S.A., Luxembourg-Hamm.	55782	Jardinet, S.à r.l., Pétange.	55824
Data Automation Luxembourg, S.à r.l., Steinfurt. .	55824	Jobinot S.A., Luxembourg.	55791
Delta Management Luxembourg S.A., Hobscheid. .	55783	KB Lux Key Fund, Sicav, Luxembourg.	55810
DIX, Dargaa International Connect Europ S.A. .	55779	KB Lux Special Opportunities Fund, Sicav, Luxembourg.	55810
Diamonio S.A., Crendal.	55781	KBC Bonds Conseil Holding S.A., Luxembourg. .	55804
Distriwood S.A., Wasserbillig.	55787	KBC Districlick Conseil Holding S.A., Luxembourg.	55803
Diversified Securities Fund, Sicav, Luxembourg. .	55811	KBC Fund Partners Conseil Holding S.A., Luxembourg.	55803
DMS New Economy, S.à r.l., Consdorf.	55779	KBC Money Conseil Holding S.A., Luxembourg. .	55800
DRS Holding S.A., Luxembourg.	55787	Leasinvest Luxembourg S.A., Luxembourg.	55797
Drack Holding S.A., Garnich.	55787	Luxembourg Lift Center S.A., Diekirch.	55779
Electricité Bettendorf Francis, S.à r.l., Consdorf. .	55780	Luxembourg Lift Center S.A., Diekirch.	55779
Enosi S.A., Wiltz.	55780	Mayton S.A., Luxembourg.	55785
ETV Capital S.A., Luxembourg.	55812	Mister Shade, S.à r.l., Echternach.	55780
Eternit Investment S.A., Luxembourg.	55820		
Eternit Investment S.A., Luxembourg.	55820		

Mondialconstruction Holding S.A., Luxembourg	55778	SGG, Services Généraux de Gestion S.A., Luxembourg	55820
Multibuilding S.A., Luxembourg	55823	SIMINTER, Société Immobilière Internationale S.A.H., Luxembourg	55794
New African Frontiers S.A., Luxembourg	55813	Sigma Fund, Sicav, Luxembourg	55799
New African Frontiers S.A., Luxembourg	55817	Sophalex S.A.H., Luxembourg	55821
No Limits Packaging S.A., Steinfort	55778	Sorial S.A., Luxembourg	55783
Nouveau Garage Benelux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	55820	Sports & Loisirs Concept S.A., Senningerberg	55799
OD International (Luxembourg) Finance, S.à r.l., Luxembourg	55792	Sports et Loisirs Concept S.A., Senningerberg	55790
Palmeira S.A., Clervaux	55780	Starsun S.A., Troisvierges	55823
Pegasus Management Holdings S.C.A., Munsbach	55798	Tudy Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	55821
Petercam (Luxembourg) S.A., Luxembourg	55822	(The) Turquoise Investment Fund, Sicav, Luxembourg	55798
Petercam (Luxembourg) S.A., Luxembourg	55822	Ubizen S.A., Luxembourg	55795
Procap Wiltz S.A., Wiltz	55779	Unicapital & Co S.C.P.A., Luxembourg	55785
Profilo Management Company S.A., Luxembourg	55800	Urus Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	55821
Promax S.A., Luxembourg	55787	Valugy S.A., Luxembourg	55780
Publimed, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	55811	Valumaco Lussemburgo S.A., Luxembourg	55821
Publimed, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	55812	Vedifa, S.à r.l., Wolwelange	55823
Quid Soft S.A., Luxembourg	55822	Vedifa, S.à r.l., Wolwelange	55823
R.S.I. Conseil S.A., Luxembourg	55799	Veranda-Lux S.A., Tarchamps	55782
Rogowski Group S.A., Luxembourg	55797	Vetedy S.A., Steinfort	55824
Rütli, S.à r.l., Luxembourg	55781	Veziass S.A., Luxembourg	55783
S.F.A. S.A., Luxembourg	55819	Yeoman International Holdings S.A., Luxembourg	55788
SAB, GmbH, Wecker	55790	Yeoman International Holdings S.A., Luxembourg	55790
Saral S.A., Senningerberg	55791		
Say Holding S.A., Luxembourg	55823		

NO LIMITS PACKAGING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 56.897.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05474, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signature.

(052309.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

4I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 59.898.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05472, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signature.

(052312.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

MONDIALCONSTRUCTION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.404.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

(052409.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

PROCAP WILTZ, Société Anonyme.

Siège social: L-9501 Wiltz, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 93.874.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 et le rapport du Réviseur d'entreprises y relatif ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice 2004, enregistrés à Diekirch, le 27 mai 2005, réf. DSO-BE00212 et DSO-BE00214, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 31 mai 2005.

FIDUNORD S.à r.l.

Signature

(901805.3/667/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1 juin 2005.

LUXEMBOURG LIFT CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9220 Diekirch, 9, rue Clairefontaine.

R. C. Luxembourg B 106.163.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Diekirch, le 31 mai 2005, réf. DSO-BE00250, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 juin 2005.

Signature.

(901843.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

LUXEMBOURG LIFT CENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9220 Diekirch, 9, rue Clairefontaine.

R. C. Luxembourg B 106.163.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 31 mai 2005, réf. DSO-BE00251, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 2 juin 2005.

Signature.

(901844.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

DMS NEW ECONOMY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6212 Consdorf, 31, route d'Echternach.

R. C. Luxembourg B 99.921.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00039, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DMS NEW ECONOMY, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E S.A.

Signatures

(901845.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

DIX, DARGAA INTERNATIONAL CONNECT EUROP S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 92.295.

La convention datée du 15 janvier 2003 dont l'avis de conclusion avait été déposé au registre de commerce de et à Diekirch en date du 16 avril 2003, est dénoncée, des suites de la liquidation de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Doncols, le 9 mai 2005.

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE

Domiciliataire

S. Moreaux

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Diekirch, le 11 mai 2005, réf. DSO-BE00108. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(901848.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

ELECTRICITE BETTENDORF FRANCIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6212 Consdorf, 31, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 107.337.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00040, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELECTRICITE BETTENDORF FRANCIS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(901846.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

MISTER SHADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6463 Echternach, 15, rue Maximilien.
R. C. Luxembourg B 103.956.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00044, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MINSTER SHADE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(901847.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

ENOSI, Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, Hannelast.
R. C. Luxembourg B 95.877.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2005.

Signature.

(901865.3/592/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2005.

PALMEIRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 44, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 96.407.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 mai 2005, réf. DSO-BE00137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de et à Diekirch, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 15 mai 2005.

Signature.

(901867.3/826/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2005.

VALUGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 61.264.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05480, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour VALUGY S.A., Société Anonyme

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(051808.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

HEIN LEROY MARECHALERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6813 Gonderange, 8, rue Hiehl.
R. C. Luxembourg B 97.012.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 mai 2005, réf. DSO-BE00136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de et à Diekirch, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 mai 2005.

Signature.

(901868.3/826/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2005.

IMMOBILIERE DE LA FONTAINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9521 Wiltz, 9, rue de la Fontaine.
R. C. Luxembourg B 105.837.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 mai 2005, réf. DSO-BE00130, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE DE LA FONTAINE S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901870.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2005.

IMMOBILIERE GBU CONSTRUCT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.
R. C. Luxembourg B 101.899.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 18 mai 2005, réf. DSO-BE00138, a été déposé au greffe du tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMMOBILIERE GBU CONSTRUCT S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(901871.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 juin 2005.

DIAMONIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.
R. C. Luxembourg B 95.788.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 10 mars 2005, réf. DSO-BC00087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 7 juin 2005.

Signature.

(901900.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 8 juin 2005.

RÜTLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 48-50, rue Raymond Poincaré.
R. C. Luxembourg B 85.672.

Le 1^{er} juin 2005, Madame Pascale Sand-Cestar, demeurant à Dudelange, a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de gérant technique de la société RÜTLI, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

RÜTLI, S.à r.l.

J. Mosar

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051828.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

B.C.C. BÜRO & COMPUTERCENTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9701 Clervaux, 4, route de Bastogne.

R. C. Luxembourg B 95.693.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 30 mai 2005, réf. DSO-BE00228, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 8 juin 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(901911.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 juin 2005.

ARMURERIE PAUL FRAUENBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9191 Welscheid, 3, rue de la Wark.

R. C. Luxembourg B 100.661.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 30 mai 2005, réf. DSO-BE00229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 8 juin 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(901912.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 juin 2005.

VERANDA-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9689 Tarchamps, 13, An der Greschen.

R. C. Luxembourg B 95.601.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 30 mai 2005, réf. DSO-BE00225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 8 juin 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(901913.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 juin 2005.

CREDIT SUISSE LIFE & PENSIONS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg-Hamm, 13, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 7.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05105, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CREDIT SUISSE LIFE & PENSIONS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(051572.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

CREDIT SUISSE LIFE & PENSIONS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg-Hamm, 13, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 7.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05108, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CREDIT SUISSE LIFE & PENSIONS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(051573.3/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**VEZIAS S.A., Société Anonyme,
(anc. GEXA HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 92.565.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04592, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051338.3/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

SORIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 77.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05211, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2005.

P. Rochas

Administrateur

(051360.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

CFD CAPITAL PARTNERS, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 95.132.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05214, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(051364.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

DELTA MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8371 Hobscheid, 1, rue de Steinfort.
R. C. Luxembourg B 81.128.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 11 mai 2005, les mandats des administrateurs:

- M. Philippe Lombart, rue du Chêne 8, B-6530 Thuin,
- M. Daniel Brand, rue des Violettes 28, B-6700 Arlon,
- Mme Marie-Denise Guiot-Willemet, rue François-Boudart 14, B-6700 Arlon,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat de l'administrateur-délégué, M. Daniel Brand, rue des Violettes 28, B-6700 Arlon, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux Comptes AUDIEX S.A., 27, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

DELTA MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

D. Brand

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07512. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051814.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

CHEZ EMILIA ET PIERRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 147, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 108.268.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-six mai.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

Ont comparu:

Monsieur Pierre Jund, cuisinier, né à Metz (France) le 4 février 1969 et son épouse Madame Maria Emilia Da Rocha Silva, serveuse, née à Penafiel (Portugal) le 26 février 1964, demeurant ensemble à L-9992 Weiswampach, 23, Cité im Grait.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec établissement de restauration, ainsi que toutes les activités qui se rattachent directement et indirectement à l'objet principal.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de CHEZ EMILIA ET PIERRE, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Weiswampach.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500) euros représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt cinq (125) euros chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

Monsieur Pierre Jund, prénommé, cinquante parts sociales	50
Madame Maria Emilia Da Rocha Silva, prénommée, cinquante parts sociales	50
Total: parts sociales	100

Les parts sociales ont été libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12 500) euros se trouve dès-à-présent à la disposition de la société.

Art. 7. Le capital social pourra -à tout moment - être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.

Art. 10. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 13. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement, le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Réunion des associés

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

L'assemblée nomme gérant Monsieur Pierre Jund, prénommé.

La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant. Le siège est établi à L-9991 Weiswampach, 147, rte de Stavelot.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de sa constitution, s'élève à environ huit cents (800) euros.

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Jund, M.E. Da Rocha Silva, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 26 mai 2005, vol. 616, fol. 26, case 9. – Reçu 62,50 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 1^{er} juin 2005.

F. Unsen.

(901849.3/234/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

MAYTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 55.210.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05219, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Signature

(051377.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

UNICAPITAL & CO S.C.P.A., Société en commandite par Actions.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 99.613.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 28 avril 2005*

1. Les démissions de M. Roberto Grassi et M. Giorgio Antonini sont acceptées.

2. M. Charles Duro, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, et Mme Maggy Kohl, comptable, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, sont nommés membres du conseil de surveillance. Leurs mandats viendront à échéance le 3 mars 2010.

Pour extrait sincère et conforme

UNICAPITAL & CO S.C.P.A.

UNICAPITAL S.A.

Associé Commandité

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051775.3/545/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

INTRAVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 44.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05223, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(051382.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

GENERAL INSURANCE AGENCY FRANK KOK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 83.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04960, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

F. Kok.

(051384.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

INFOTECTONICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 31, rue Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 56.284.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature

Mandataire

(051430.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

INFOTECTONICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 31, rue Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 56.284.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature

Mandataire

(051428.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

INFOTECTONICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 31, rue Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 56.284.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Signature

Mandataire

(051426.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**GROSSBÖTZL, SCHMITZ, LOMPARSKI UND PARTNER INTERNATIONAL, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2013 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 26.363.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05178, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS

Signature

(051397.3/1682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

DRACK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8356 Garnich, 19, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 79.182.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05193, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Signature.

(051404.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

DISTRWOOD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6617 Wasserbillig, 92, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 83.959.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05197, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Signature.

(051405.3/1682/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

DRS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 75.928.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04944, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour la société DRS HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(051431.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

PROMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 59.491.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03744, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(051722.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

BAVALUX PUBLISHING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3353 Leudelange, 25, rue d'Esch.
R. C. Luxembourg B 96.108.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04946, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour la société BAVALUX PUBLISHING LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(051434.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

YEOMAN INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.248.

In the year two thousand five, on the sixteenth of June.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs. Fatima Ait-Haddou, employee, residing in Luxembourg, 48, rue Lascombes,

acting as the representative of the board of directors of YEOMAN INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., a société anonyme holding having its registered office in Luxembourg, (R.C. Luxembourg B 53.248), pursuant to a resolution of the board of directors dated February 24, 2005. A certified excerpt of the minutes of this meeting, initialled ne varietur by the appearer and the notary, will remain annexed to present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearer, acting in her said capacity, has required the undersigned notary to state the following:

1) YEOMAN INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 29th November 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, number 94 of 23rd February 1996. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of undersigned notary on 24 June 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 973 of September 30, 2004.

2) The subscribed capital of the company is set at EUR 9,446,142.30 (nine million four hundred forty-six thousand one hundred forty-two point thirty Euro) divided into 594,097 (five hundred ninety-four thousand ninety-seven) A Ordinary shares and 5,346,873 (five million three hundred and forty six thousand eight hundred and seventy three) B Ordinary shares having a par value of EUR 1.59 (one point fifty-nine Euro) per share.

3) Pursuant to article five of the Articles of Incorporation, the authorised capital is fixed at EUR 15,000,000 (fifteen million Euro).

The board of directors is authorized to issue shares and to grant options to subscribe for shares, to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

4) In its meeting of February 24, 2005, the board of directors of said Company has decided, subject to the approval of the Irish Revenue Authorities, to increase the capital by EUR 8,703.66 (eight thousand seven hundred and three point sixty-six Euro) so as to raise the capital from its amount of EUR 9,446,142.30 (nine million four hundred forty-six thousand one hundred forty-two point thirty Euro) to EUR 9,454,845.96 (nine million four hundred fifty-four thousand eight hundred and fourty-five point ninety-six Euro) by the creation and the issue of 644 (six hundred fourty-four) new A Ordinary shares with a par value of EUR 1.59 (one point fifty-nine Euro) each and 4,830 (four thousand eight hundred thirty) new B Ordinary shares with a par value of EUR 1.59 (one point fifty-nine Euro) each, having the same rights as the existing shares, issued with a total share premium of EUR 38,099.04 (thirty-eight thousand ninety-nine point four Euro).

The 5,474 (five thousand four hundred and seventy-four) new shares have been subscribed and have been fully paid up by payments in cash. The amount of EUR 46,802.70 (fourty-six thousand eight hundred and two point seventy Euro) consisting of EUR 8,703.66 (eight thousand seven hundred and three point sixty-six Euro) for the capital and EUR 38,099.04 (thirty-eight thousand ninety-nine point four Euro) for the share premium, has been put at the disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The Irish Revenue Authorities have given their approval to such increase of capital by a notice to the company dated 7 June, 2005. A copy of this notice will remain attached to this document.

The justifying documents of the subscriptions have been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

As a consequence of such increase of capital, point 5.2. of article five of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«5.2. The subscribed Share capital is set at EUR 9,454,845.96 (nine million four hundred fifty-four thousand eight hundred and fourty-five point ninety-six Euro), divided into 594,741 (five hundred ninety-four thousand seven hundred fourty-one) A Ordinary Shares having a par value of EUR 1.59 (one point fifty-nine Euro) per share and 5,351,703 (five

million three hundred fifty-one thousand seven hundred and three) B Ordinary Shares having a par value of EUR 1.59 (one point fifty-nine Euro) per share.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at EUR 1,500.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, in the office of undersigned notary, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that on request of the appearer, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearer and in case of divergencies between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearer, the said appearer signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le seize juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Fatima Ait-Haddou, employée privée, demeurant à Luxembourg, 48, rue Lascombes, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société anonyme holding YEOMAN INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, (R.C. Luxembourg B 53.481),

en vertu d'un pouvoir qui lui a été conféré par le Conseil d'Administration de ladite société en sa réunion du 24 février 2005.

Un extrait conforme du procès-verbal de cette réunion restera, après avoir été paraphé et paraphé par le comparant et le notaire, annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société anonyme YEOMAN INTERNATIONAL HOLDINGS S.A. a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 29 novembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 94 du 23 février 1996. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 24 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 973 du 30 septembre 2004.

2) Le capital social de la société est actuellement fixé à EUR 9.446.142,30 (neuf millions quatre cent quarante-six mille cent quarante-deux euros trente cents) représenté par 594.097 (cinq cent quatre-vingt-quatorze mille quatre-vingt-dix-sept) actions de type A et 5.346.873 (cinq millions trois cent quarante-six mille huit cent soixante-treize) actions de type B d'une valeur nominale de EUR 1,59 (un euro cinquante-neuf cents) chacune.

3) Conformément à l'article cinq des statuts, le capital autorisé est fixé à EUR 15.000.000,- (quinze millions d'euros).

Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des actions et à accorder des options pour la souscription à des actions, aux personnes et dans les conditions qui lui semblent appropriées et spécifiquement de procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription aux actions émises.

4) En sa réunion du 24 février 2005, le Conseil d'Administration de ladite société a décidé, sous réserve de l'approbation par les «Irish Revenue Authorities», d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 8.703,66 (huit mille sept cent trois euros soixante-six cents) pour porter ainsi le capital social de son montant actuel de EUR 9.446.142,30 (neuf millions quatre cent quarante-six mille cent quarante-deux euros trente cents) à EUR 9.454.845,96 (neuf millions quatre cent cinquante-quatre mille huit cent quarante-cinq euros quatre-vingt-seize cents) par l'émission de 644 (six cent quarante-quatre) actions nouvelles de type A d'une valeur nominale de EUR 1,59 (un euro et cinquante-neuf cents) chacune et 4.830 (quatre mille huit cent trente) actions nouvelles de type B d'une valeur nominale de EUR 1,59 (un euro et cinquante-neuf cents) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les anciennes actions, émises avec une prime totale d'émission de EUR 38.099,04 (trente-huit mille quatre-vingt-dix-neuf euros quatre cents).

Les 5.474 (cinq mille quatre cent soixante-quatorze) actions nouvelles ont été souscrites et ont été entièrement libérées par des versements en espèces. La somme de EUR 46.802,70 (quarante-six mille huit cent deux euros soixante-dix cents), faisant EUR 8.703,66 (huit mille sept cent trois euros soixante-six cents) pour le capital et EUR 38.099,04 (trente-huit mille quatre-vingt-dix-neuf euros quatre cents) pour la prime d'émission, se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

L'approbation des «Irish Revenue Authorities» a été donnée à la société par un avis du 7 juin 2005, dont une copie restera annexée aux présentes.

Les documents justificatifs de la souscription ont été présentés au notaire soussigné, qui le constate expressément.

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, le point 5.2. de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«5.2. Le capital souscrit est fixé à EUR 9.454.845,96 (neuf millions quatre cent cinquante-quatre mille huit cent quarante-cinq euros et quatre-vingt-seize cents) représenté par 594.741 (cinq cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quarante et une) actions de type A d'une valeur nominale de EUR 1,59 (un euro et cinquante-neuf cents) chacune et 5.351.703 (cinq millions trois cent cinquante et un mille sept cent trois) actions de type B d'une valeur nominale de EUR 1,59 (un euro et cinquante-neuf cents) chacune.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de EUR 1.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Ait-Haddou, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, vol. 24CS, fol. 65, case 11. – Reçu 468,03 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

F. Baden.

(057575.3/200/130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

YEOMAN INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.248.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(057577.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

SAB, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, Z.A. Am Scheerleck.
R. C. Luxembourg B 67.201.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04951, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour la société SAB, GmbH

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(051438.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

SPORTS ET LOISIRS CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 59.330.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 14 juin 2004

- L'Assemblée procède à l'élection définitive de Monsieur Jean Steffen, nommé administrateur par décision du Conseil d'Administration en date du 16 avril 2004.

- L'Assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2005 statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

Conseil d'administration:

- M. Thierry Schmit, Senningerberg (GDL),
- M. Jean Steffen, Senningerberg (GDL),
- Mlle Armelle Beato, Senningerberg (GDL).

Commissaire aux Comptes:

- Mlle Geneviève Baue, Senningerberg (GDL).

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF06066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051884.3/032/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

JOBINOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.036.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / C. Geiben

Administrateur / Administrateur

(051472.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

IMMOPARKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 29.961.

—
Bernard Pranzetti démissionne avec effet immédiat au 14 octobre 2002 de son mandat de commissaire aux comptes.

Lintgen, le 13 juin 2005.

B. Pranzetti.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04703. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051565.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

GESTELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 60.934.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03742, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(051736.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

SARAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 29.378.

—
Le mandat de la société GECALUX, en tant que Délégué à la gestion journalière et Dirigeant Agréé est révoqué.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051765.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

AGENCE LUXEMBOURGEOISE POUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT - LUX-DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 10, rue de la Grève.
R. C. Luxembourg B 16.123.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Weber

Administrateur-délégué, Directeur

(051769.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 93.853.

In the year two thousand five, on the eighth of June.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

for an extraordinary general meeting of the sole partner of OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) FINANCE, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office in L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis (the Company), incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem on May 26, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 695 of July 2, 2003,

OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis,

here represented by Maître Jean-Marc Delcour, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 26, 2005.

Such proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. is the sole partner of the Company;

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. increase of the subscribed share capital of the Company by twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) divided into five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (25 EUR) each, to twenty-five thousand Euro (25,000 EUR), by the issuance of five hundred (500) new shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (25 EUR) each, having the same rights as the already existing shares;

2. subscription and payment by OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. for the new shares to be issued by the Company as specified in item 1. above, by a contribution in kind by OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. consisting of all of its assets and liabilities for an aggregate amount of one hundred seventy-seven million twenty-five thousand Euro (177,025,000 EUR). The difference between the value of all of the assets and liabilities of OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. and the value of the new shares will be booked to the share premium account;

3. decrease of the subscribed share capital of the Company by twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) by cancellation of five hundred (500) shares issued upon the Company's incorporation so that the share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) divided into five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (25 EUR) each;

III. The sole partner of the Company has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner of the Company resolves to increase the subscribed share capital of the Company by twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) in order to bring the Company's share capital from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) divided into five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (25 EUR) each, to twenty-five thousand Euro (25,000 EUR), by the issuance of five hundred (500) new shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (25 EUR), having the same rights as the already existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon, OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l., prequalified and represented as stated above, declares to subscribe for the new shares and to have them fully paid up by a contribution in kind consisting of all of its assets and liabilities.

This contribution is being made for a value of one hundred seventy-seven million twenty-five thousand euro (177,025,000 EUR) out of which twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) are affected to the share capital of the Company, the exceeding amount of one hundred seventy-seven million twelve thousand five hundred Euro (177,012,500 EUR) to be accounted for as a share premium.

The value of such assets and liabilities results from a certificate issued on May 26, 2005 by the management of OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. and from a balance sheet as of December 25, 2004 of OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l.

It results from said certificate issued on May 26, 2005 by the management of OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. that:

- all assets and liabilities of OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. are shown on the attached balance sheet dated December 25, 2004;

- based on generally accepted accountancy principles the net worth of OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. per attached balance sheet is estimated to be one hundred seventy-seven million twenty-five thousand Euro (177,025,000 EUR); since December 25, 2004, such value has not changed;

- no impediments, nor legal nor contractual, to the transfer of ownership of such assets and liabilities to the Company exist;

- all formalities to transfer legal ownership of all such assets and liabilities to the Company will be accomplished by OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l.

Such certificate and such balance sheet, after signature ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The sole partner of the Company resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) by cancellation of five hundred (500) shares issued upon the Company's incorporation so that the share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500 EUR) divided into five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (25 EUR) each.

Estimated costs

All the conditions as set forth by Article 4-1 of the law of December 29, 1971, as amended, are met in order to exempt the above contribution from the capital contribution duty.

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately 7,000 EUR.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille cinq, le huit juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

pour une assemblée générale extraordinaire de l'unique associé de OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis (la Société), constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 26 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 695 du 2 juillet 2003,

OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis,

ici représentée par Maître Jean-Marc Delcour, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 mai 2005.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le manda-taire de la partie comparante ainsi que le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. est l'associé unique de la Société;

II. La présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. augmentation du capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, à un montant de vingt-cinq mille euros (25.000 EUR) par la création et l'émission de cinq cents (500) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes;

2. souscription et libération par OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. des nouvelles parts sociales émises par la Société tel que spécifié au point 1. ci-dessus, par un apport en nature de l'ensemble de ses actifs et passifs pour un montant total de cent soixante-dix-sept millions vingt-cinq mille euros (177.025.000 EUR). La différence entre la valeur de l'ensemble des actifs et passifs de OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. et la valeur des nouvelles parts sociales émises sera affectée à un poste prime d'émission;

3. réduction du capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) par l'annulation de cinq cents (500) parts sociales émises lors de la constitution de la Société pour ainsi fixer le capital social de la Société à un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune;

III. L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique de la Société décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) divisé en cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, à un montant de vingt-cinq mille euros (25.000 EUR) par la création et l'émission de cinq cents (500) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales déjà existantes.

Intervention - Souscription - Libération

Ces faits étant exposés, OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire les nouvelles parts sociales et les libérer entièrement par un apport en nature consistant en l'ensemble de ses actifs et passifs.

Cet apport est fait pour une valeur de cent soixante-dix-sept millions vingt-cinq mille euros (177.025.000 EUR), dont douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) sont crédités au compte capital de la Société et l'excédant de cent soixante-dix-sept millions douze mille cinq cents euros (177.012.500 EUR) est comptabilisé en tant que prime d'émission.

La valorisation desdits actifs et passifs résulte d'un certificat délivré par la gérance de OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. en date du 26 mai 2005 et d'un bilan au 25 décembre 2004 de OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l.

Il résulte dudit certificat délivré par la gérance de OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. en date du 26 mai 2005 que:

- tous les actifs et passifs de OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. sont repris au bilan, ci-annexé, daté au 25 décembre 2004;

- sur base des principes comptables généralement acceptés, la valeur nette de OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. selon ledit bilan est évaluée à cent soixante-dix-sept millions vingt-cinq mille euros (177.025.000 EUR); depuis le 25 décembre 2004, ladite valeur n'a pas changé;

- il n'existe aucun empêchement, ni légal ni contractuel, pour effectuer le transfert de ses actifs et passifs à la Société;

- toutes les formalités pour le transfert juridique de tous ses actifs et passifs à la Société ont été accomplies par OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l.

Lesdits certificat et bilan, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'associé unique de la Société décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) par l'annulation de cinq cents (500) parts sociales émises lors de la constitution de la Société pour ainsi fixer le capital social de la Société à un montant de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune.

Evaluation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison de la présente augmentation de capital est estimé approximativement à la somme de 7.000 EUR.

Toutes les conditions prévues par l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, ont été respectées afin d'exempter l'apport susmentionné du droit d'apport.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Delcour, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, vol. 148S, fol. 85, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2005.

P. Frieders.

(057653.3/212/172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

SIMINTER, SOCIETE IMMOBILIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 6.546.

RECTIFICATIF

Rectificatif des statuts coordonnés enregistrés à Luxembourg le 28 juin 2002, volume 570, fol. 22, case 10 et déposés au registre de commerce le 2 juillet 2002.

Les statuts coordonnés du 5 novembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05139, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIMINTER, SOCIETE IMMOBILIERE INTERNATIONALE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(051831.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

UBIZEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stumper.
R. C. Luxembourg B 62.274.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu en date du 12 avril 2005

Le conseil d'administration a pris à l'unanimité la décision suivante:

Monsieur Christophe Bianco, demeurant 32, avenue de la Liberté à F-57330 Volmerange-les-Mines, est nommé directeur général de la société, en charge de la gestion journalière, en remplacement de Monsieur Patrick Vandelaer, directeur financier et administratif de la société.

La société est engagée par la signature individuelle et obligatoire de Monsieur Christophe Bianco pour tout montant inférieur ou égal à 10.000,- euros, respectivement par la signature conjointe obligatoire de Monsieur Christophe Bianco et d'un administrateur pour tout montant supérieur à 10.000,- euros.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051856.3/507/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

COFIALCO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.472.

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COFIALCO, ayant son siège social à Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 80.472, constituée suivant acte notarié en date du 24 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 742 du 10 septembre 2001. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 20 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 866 du 11 octobre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jacques Moulart, administrateur de sociétés, demeurant à Lasne (Belgique).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Catherine Massion, employée privée, demeurant à Limelette (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateurs Monsieur Olivier Faulx, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles (Belgique) et Monsieur Didier Laloux, employé de banque, demeurant à Oberpallen.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Fixation d'un nouveau capital autorisé d'un montant de trente-six millions quatre cent soixante-dix-neuf mille euros (36.479.000,- EUR) pour une période de cinq ans et avec maintien aux actionnaires antérieurs d'un droit de souscription d'actions à émettre;

2. Modification de l'article 18 alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'année sociale commence le premier octobre et se termine le trente septembre de l'année suivante.»;

3. Modification de l'article 15 alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'Assemblée générale se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième jeudi du mois de janvier à onze heures.»;

4. Disposition transitoire pour l'exercice en cours commencé le premier juillet 2004 afin de le prolonger exceptionnellement jusqu'au 30 septembre 2005 (soit une durée totale de 15 mois);

5. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'instaurer un nouveau capital autorisé d'un montant de trente-six millions quatre cent soixante-dix-neuf mille euros (36.479.000,- EUR) qui sera représenté par trente-six mille quatre cent soixante-dix-neuf (36.479) actions sans désignation de valeur nominale pour une période de cinq ans et avec maintien aux actionnaires antérieurs d'un droit de souscription d'actions à émettre.

L'assemblée autorise le conseil d'administration en outre à émettre des emprunts obligataires convertibles dans le cadre du capital autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans expirant le 24 mai 2010.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, le quatrième alinéa et le sixième alinéa de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

Art. 5. (quatrième alinéa). «Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de trente-six millions quatre cent soixante-dix-neuf mille euros (36.479.000,- EUR) qui sera représenté par trente-six mille quatre cent soixante-dix-neuf (36.479) actions sans désignation de valeur nominale.»

Art. 5. (sixième alinéa). «En outre le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 24 mai 2010, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions avec maintien aux actionnaires antérieurs d'un droit préférentiel de souscription d'actions à émettre.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'année sociale de la société qui commencera désormais le premier octobre et se termine le trente septembre de l'année suivante.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 18 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 18. (premier alinéa). «L'année sociale commence le premier octobre et se termine le trente septembre de l'année suivante.»

Par dérogation, l'exercice social ayant commencé le 1^{er} juillet 2004 se terminera le 30 septembre 2005 (soit une durée totale de 15 mois).

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra désormais le deuxième jeudi du mois de janvier à onze heures.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 15 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 15. (premier alinéa). «L'Assemblée générale se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième jeudi du mois de janvier à onze heures.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Moulart, C. Massion, O. Faulx, D. Laloux, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 mai 2005, vol. 893, fol. 80, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 juillet 2005.

J.-J. Wagner.

(057643.3/239/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

COFIALCO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.472.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 juillet 2005.

J.-J. Wagner.

(057644.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

55797

ROGOWSKI GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du Dix-Septembre.
R. C. Luxembourg B 61.040.

EXTRAIT

Il résulte de la lettre de démission signée en date du 31 mai 2005 que:

- La société DELOITTE (anciennement DELOITTE & TOUCHE S.A.), ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de Commissaire.

Luxembourg, le 16 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05816. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051858.3/799/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**FIDEI S.A., Société Anonyme,
(anc. FIDEI CONSULT S.A.)**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 68.731.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 mai 2005 que:

- La société ABAX AUDIT, ayant son siège social 6, place de Nancy à L-2212 Luxembourg, a été nommée commissaire en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes.

Le mandat du nouveau commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant approuver les comptes arrêtés au 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051860.3/727/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**LEASINVEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. A.I.O. (BENELUX) S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.621.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2005

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:

Signataires catégorie A:

- Monsieur Appelmans Jean-Louis, administrateur de sociétés, demeurant à Edegem,
- Monsieur Verhellen Kris, administrateur de sociétés, demeurant à Etterbeek,
- Monsieur Daniël Geerts, administrateur de sociétés, demeurant à Antwerpen;

Signataires catégorie B:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010:

- ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052138.3/534/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 67.904.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 4 mars 2005 que:

- La société ABAX AUDIT, ayant son siège social 6, place de Nancy à L-2212 Luxembourg, a été nommée commissaire en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes.

Le mandat du nouveau commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant approuver les comptes clôturés au 31 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051864.3/507/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

**PEGASUS MANAGEMENT HOLDINGS, Société en Commandite par Actions,
(anc. INHEALTH GROUP S.A.).**

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 64.001.

Les comptes annuels au 31 mars 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF04923, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(051866.3/556/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2005.

THE TURQUOISE INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 93.503.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THE TURQUOISE INVESTMENT FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051869.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

ARENA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 82.194.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 23 février 2005

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la démission de M. Francesco Di Dario, Administrateur de la société et le remercie de sa précieuse collaboration.

Le Conseil d'Administration décide de nommer en remplacement:

- M. Paolo Brazzalotto, demeurant à Trebaseleghe (PD), Via L. Galvani, 10.

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine assemblée générale.

Copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03349. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051964.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

SPORTS & LOISIRS CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 59.330.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF06074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 juin 2005.

BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(051870.3/032/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

SIGMA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.828.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SIGMA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051871.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

R.S.I. CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.585.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour R.S.I. CONSEIL S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051873.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

FIFTH AVENUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 101.913.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 6 juin 2005

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Guy Hornick, expert-comptable, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président,

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg,

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05838. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052142.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

55800

PROFILO MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 96.330.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PROFILO MANAGEMENT COMPANY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051874.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

KBC MONEY CONSEIL HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 73.075.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KBC MONEY CONSEIL HOLDING

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051875.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

BOPO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 108.271.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. La société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade,

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20.

2. La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade,

ici représentée par Monsieur Paul Müller, préqualifié.

Lequel comparant, èsqualités qu'il agit, a requis le notaire soussigné de dresser acte constitutif d'une société anonyme holding qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BOPO S.A.H.

Cette société aura son siège social à Diekirch.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration en tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si en raison d'événements politiques ou de guerre, ou plus généralement en cas de force majeure, il y avait obstacle ou difficulté à l'accomplissement des actes qui doivent être exécutés au siège ci-dessus fixé, le Conseil d'Administration, en vue d'éviter de compromettre la gestion de la société, pourra transférer provisoirement le siège social dans un autre pays, mais le siège sera retransféré au lieu d'origine dès que l'obstacle ayant motivé son déplacement aura disparu.

Pendant le transfert provisoire, la société conservera la nationalité luxembourgeoise et restera soumise à la législation luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations - sous quelque forme que ce soit - dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur toutes marques de fabrique ainsi que tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3. Le capital social est fixé à cent quatre-vingt mille (EUR 180.000,-) euros, représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent quatre-vingt (EUR 180,-) euros chacune.

Les actions sont au porteur, sauf lorsque la loi en décide autrement.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante (EUR 499.860,-) euros, par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de cent quatre-vingt (EUR 180,-) euros, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles.

Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer par voie de versements en espèces, en nature ou par transformation de créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même sur approbation de l'Assemblée Générale Annuelle par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission. Le Conseil d'Administration peut fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions en supprimant ou limitant le droit préférentiel de souscription des actionnaires quant aux actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de 5 ans à partir de la date de publication du présent acte et peut être renouvelée par une Assemblée Générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à cette fin.

Art. 4. La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins. La durée du mandat est de six ans au plus.

Ils sont révocables en tout temps par l'assemblée générale.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour faire tous actes d'administration et de disposition qui intéressent la société; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence; il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le Conseil d'Administration désigne son président. Il ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Ses décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le Conseil peut, conformément à l'article 60 de la loi concernant les sociétés commerciales, déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne la gestion à des administrateurs, directeurs, gérants et autres, associés ou non-associés, dont la nomination, la révocation et les attributions sont réglées par le Conseil d'Administration.

La responsabilité de ces agents à raison de leur gestion se détermine conformément aux règles générales du mandat.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires et impose au Conseil d'Administration l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués aux délégués.

La société se trouve engagée valablement par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, avec ou sans limitation de pouvoirs, ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

Les actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant seront suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un commissaire au moins, il est nommé pour un terme de six ans au plus.

Il est révocable en tout temps par l'assemblée générale. Le commissaire sortant est rééligible.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre. Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente-et-un décembre deux mille cinq.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième jeudi du mois de mai à dix heures au siège social ou en tout autre endroit à désigner dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Le Conseil d'Administration peut exiger que, pour assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions en effectue le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par un mandataire.

Art. 10. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Art. 11. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 12. La société peut à tout moment être dissoute par décision de l'assemblée générale votant dans les conditions de présence et de majorité prévues par la loi et par les statuts en matière de modifications des statuts ne touchant pas à l'objet ou à la forme de la société.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés les comparants déclarent souscrire les mille (1.000) actions comme suit:

- | | |
|---|-------|
| 1) La société LUCKY INVEST HOLDING S.A., prémentionnée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions | 999 |
| 2) La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., prémentionnée, une action | 1 |
| Total: mille actions | 1.000 |

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cent quatre-vingt mille (EUR 180.000,-) euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Constataion

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué approximativement à la somme de trois mille cinq cents (EUR 3.500,-) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se sont déclarés dûment convoqués et après délibération ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Paul Müller, préqualifié;
- Madame Tatiana Reding, employée privée, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20;
- La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., prémentionnée.

La durée de leur mandat est fixée à six ans.

- 2) Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire: Mademoiselle Katrin Hansen, expert comptable, demeurant à B-4780 St. Vith, 38, Rodter Strasse.

La durée de son mandat est fixée à six ans.

- 3) L'adresse du siège social est fixée à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

4) Le conseil d'administration est autorisé à nommer administrateur-délégué Monsieur Paul Müller, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature en toutes circonstances.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 26 mai 2005, vol. 431, fol. 73, case 9. – Reçu 1.800 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} juin 2005.

U. Tholl.

(901851.3/232/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

BOPO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 108.271.

Réunion du Conseil d'Administration

Aujourd'hui, le 23 mai 2005.

S'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme holding BOPO S.A.H., à savoir:

1. La société à responsabilité limitée EAST WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

2. Madame Tatiana Reding, employée privée, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20.

3. Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20.

A l'unanimité des voix, ils ont nommé administrateur délégué Monsieur Paul Müller, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Ainsi décidé à Diekirch, le 23 mai 2005.

Signatures.

Enregistré à Diekirch, le 26 mai 2005, réf. DSO-BE00205. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901852.2/232/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 juin 2005.

KBC FUND PARTNERS CONSEIL HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 73.073.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KBC FUND PARTNERS CONSEIL HOLDING

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051877.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

KBC DISTRICLICK CONSEIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 73.072.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KBC DISTRICLICK CONSEIL HOLDING

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051878.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

**GOLDEN ENTERTAINMENT PRODUCTIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. GOLDEN AVIATION HOLDINGS S.A.).**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 83.738.

Suite à la réunion du Conseil d'Administration en date du 12 avril 2005, Mme Bella Restis a été nommée Présidente du Conseil d'administration et administrateur-délégué de la société, avec signature individuelle, en remplacement de M. Stamatios P. Restis.

M. Victor Restis est confirmé en tant que Vice-Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué de la société, avec signature individuelle.

Pour GOLDEN ENTERTAINMENT PRODUCTIONS HOLDING S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2005, réf. LSO-BF01781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051888.3/032/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

55804

KBC BONDS CONSEIL HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 73.070.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KBC BONDS CONSEIL HOLDING
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051879.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

AZURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 105.413.

In the year two thousand and four, on the twenty-first day of December at 2.00 p.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of AZURE, S.à r.l. (the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on December 20, 2004, in process of registration in Luxembourg trade register, not yet published in the Mémorial C, Registre du Commerce.

The meeting is presided by Mr. Patrick Van Hees, jurist in L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Miss Rachel Uhl, jurist in L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 61,746,550 (sixty-one million seven hundred forty six thousand five hundred fifty Euro) so as to raise it from EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 61,759,050 (sixty-one million seven hundred fifty nine thousand and fifty Euro) by the issue of 2,469,862 (two million four hundred sixty-nine thousand eight hundred sixty two) new shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) and the payment of a premium amounting to EUR 246,986,229.50 (two hundred forty-six million nine hundred eighty six thousand two hundred twenty-nine Euro and fifty cents) to be allocated for EUR 240,811,574.50 (two hundred forty million eight hundred eleven thousand five hundred seventy-four Euro and fifty cents) to a distributable item of the balance sheet allocated to the share premium and EUR 6,174,655 (six million one hundred seventy-four thousand six hundred fifty-five Euro) to an undistributable item of the balance sheet allocated to the legal reserve in favour of INDIGO, S.à r.l., current shareholder of the Company (the «Contributor»);

2. Subscription by INDIGO and payment of all the 2,469,862 (two million four hundred sixty thousand eight hundred sixty-two) new shares by the said Contributor by way of a contribution of part of all its assets and liabilities simultaneously to the Company and to AZURE, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

3. Statement of valuation of the managers of the Company;

4. Immediate cancellation of 500 shares of the Company with a value of EUR 25 (twenty-five Euro) each further to their contribution to the Company by INDIGO, S.à r.l., and subsequent decrease of the share capital of the Company by an amount of 12,500 EUR (twelve thousand five hundred Euro);

5. Amendment of article 8 of the bylaws of the Company relating to the share capital in order to reflect the new share capital of the Company amounting to EUR 61,746,550 (sixty-one million seven hundred forty-six thousand five hundred fifty Euro) pursuant to the above resolutions.

After the foregoing was approved by the shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the share capital by an amount of EUR 61,746,550 (sixty-one million seven hundred forty-six thousand five hundred fifty Euro) by the issue of 2,469,862 (two million four hundred sixty thousand eight hundred sixty-two) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five Euro) each and the payment of a premium amounting to EUR 246,986,229.50 (two hundred forty six million nine hundred eighty-six thousand two hundred twenty-nine Euros and fifty cents) to be allocated for EUR 240,811,574.50 to a distributable item of the balance sheet allocated to the share premium and EUR 6,174,655 to an undistributable item of the balance sheet allocated to the legal reserve to be subscribed and paid up by the Contributor. The whole is fully paid up by way of a contribution of part of all the assets and

liabilities owned by the Contributor, in the framework of an all assets and liabilities contribution simultaneously to the Company and to ROSE, S.à r.l.- a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg (in process of registration) («ROSE») -, the part of the contribution made to the Company, amounting to a value of EUR 308,732,779.50 (three hundred eight million seven hundred thirty-two thousand seven hundred seventy-nine Euro and fifty cents), in accordance with a contribution of all assets and liabilities agreement dated 21 December 2004 entered into between the Company and the Contributor and Rose (hereinafter the «Contribution Agreement»).

Second resolution

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the 2,469,862 (two million four hundred sixty thousand eight hundred sixty-two) new shares referred to above by the contribution of part of all its assets and liabilities to the Company, in the framework of an all assets and liabilities contribution by the Contributor simultaneously to the Company and to ROSE.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Patrick Van Hees;

The Contributor declares to subscribe the 2,469,862 (two million four hundred sixty thousand eight hundred sixty-two) new shares in the Company and to pay them up by the contribution of the assets and liabilities hereafter described.

The issue of the shares is also subject to the payment of a premium amounting to EUR 246,986,229.50 (two hundred forty six million nine hundred eighty six thousand two hundred twenty nine Euro and fifty cents) to be allocated for EUR 240,811,574.50 to a distributable item of the balance sheet allocated to the share premium and EUR 6,174,655 to an undistributable item of the balance sheet allocated to the legal reserve.

Description of the contribution

The assets and liabilities contributed are owned by the Contributor, a prenamed company having its registered office in the European Union. The assets and liabilities (the «Contribution») contributed to the Company are composed of:

Assets

- 50% of all its interest in INDIGO-CARMINE S.e.n.c., a Luxembourg partnership, having its registered office at L-1882 Luxembourg (the «Partnership»), this contribution being valued (at book value) at EUR 500 (five hundred Euro);

- 50% of its 95% right, title and interest subsisting in SCOTTISH & NEWCASTLE FINANCE (Ireland), a general partnership formed in Ireland whose principal place of business is at South Main Street, Cork, Ireland, («the IGP») and the capital of the IGP together with 50% of its 95% beneficial interest in the following assets and liabilities (including in the case of the contracts referred to below, the burden attaching to each of them) (the «IPG Interest»):

* an employment contract dated 4 December 2003 between the IGP and Eamon McKeogh;

* a licence to use premises dated 4 December 2003 between BEAMISH & CRAWFORD PLC and the IGP;

* a Luxembourg law bond («obligation») of a nominal value of EUR 1,000,000,000 (one billion Euro) issued by the Partnership further to a subscription agreement dated 20 December 2004 and paid-up for an amount of 665,491,834.74 (the «Bond»);

* cash in bank (AIB BANK) in the sum of EUR 9,991.42 (nine thousand nine hundred and ninety one Euro and forty two cents);

* cash in bank (CITIBANK) in the sum of EUR 1,249,784.44 (one million two hundred forty nine thousand seven hundred and eighty four Euro and forty four cents);

* liabilities for a total amount of EUR 16,553.23 (sixteen thousand five hundred fifty three Euro and twenty three cents).

This 47.5% beneficial interest is valued (at book value) at EUR 308,750,000 (three hundred eight million seven hundred fifty thousand Euro).

- 500 shares of a nominal value of EUR 25 (twenty five Euro) each, representing 100% of the share capital of the Company, this contribution being valued (at book value) at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro);

- A receivable in the sum of EUR 101 (one hundred and one Euro) owed to CARMINE, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg («CARMINE»).

Liabilities

- Tax liability for an amount of EUR 4,993 (four thousand nine hundred ninety three Euro);

- Other accrued liabilities («provisions») for a total amount of EUR 4,948 (four thousand nine hundred forty eight Euro);

- A payable in the sum of EUR 20,380.50 (twenty thousand three hundred and eighty Euro and fifty Cents) owed to the Partnership.

Evaluation

The net value of this contribution in kind is EUR 308,732,779.50 (three hundred eight million seven hundred thirty-two thousand seven hundred seventy nine Euro and fifty cents). Such evaluation has been approved by the board of managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 21 December 2004. Such contribution has been valued at book value as agreed by both the Contributor and the Company, notwithstanding the market value of this contribution, which is higher than EUR 308,732,779.50 (three hundred eight million seven hundred thirty-two thousand seven hundred seventy nine Euro and fifty cents).

Evidence of the contribution's existence

A proof of the contribution has been given to the undersigned notary by producing (i) the Articles of Association of the Contributor, (ii) the Contribution Agreement, and (iii) a copy of the most recent interim balance sheet of the Contributor (which as at today's date remains unchanged) duly signed by the managers of the Company.

Effective implementation of the contributions

The Contributor here represented as stated above, expressly declares that:

(i) About the transferred interest in the Partnership (the «Interest in the Partnership»):

- The Partnership has previously approved the transfer of the Interest in the Partnership,
- The Interest in the Partnership is validly issued,
- The Interest in the Partnership is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights,
- The Contributor is the due owner of the Interests in the Partnership,
- The Interest in the Partnership is not the object of a dispute or claim.

(ii) About the transfer of the IGP Interest that:

- A deed of contribution and assignment has been executed between ROSE, AZURE and CARMINE;
- A notice of transfer has been sent respectively to Eamon McKeogh and BEAMISH & CRAWFORD PLC with respect respectively to the transfer of the employment contract and the licence to use premises;
- In accordance with the terms and conditions of the Bond, the parties have informed the issuer of the Bond of this transfer.

(iii) About the transfer of the receivable from CARMINE that:

- CARMINE has been notified of such transfer.

(iv) About the liabilities:

- The Partnership has given its consent to the transfer of its receivable upon the Contributor to AZURE.
- The amounts under which the liabilities have been registered in the balance sheet of the Contributor are correct;
- There are not facts, grounds or circumstances known to the Contributor at this date which could lead to an increase of such amounts;
- Any and all further formalities, as the case may be, shall be duly carried out in order to duly formalise the transfer of assets and liabilities and to render it effective anywhere and towards any third party.

The Company hereby also declares and warrants that:

- it is not prevented from issuing the shares,
- the shares shall be free from all rights exercisable by, claims by or interest of, third parties,
- it agrees on the cancellation of 500 (five hundred) shares of a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) further to the Contribution.

Third resolution

The shareholder then hears the managers of the Company, such as duly represented by Patrick Van Hees, in accordance with the stipulations of the statement of contribution value established by the managers on 21 December 2004.

The managers acknowledge having been previously informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind above, expressly agree with the description of the contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution

Further to the contribution of 500 shares of the Company by the Contributor, it is resolved to cancel the contributed shares with immediate effectiveness.

As a result of the aforesaid cancellation, the Company's share capital shall be automatically decreased by an amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro).

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contributions having been fully carried out, it is resolved to amend article 8 of the Company's Articles of Association to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 61,746,550 (sixty-one million seven hundred forty-six thousand five hundred fifty Euro), represented by 2,469,862 (two million four hundred sixty-nine thousand eight hundred sixty-two) shares of EUR 25 (twenty-five Euro) each.»

Tax exemption request

Considering that it concerns the contribution to a Luxembourg company that is a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities (entire property), nothing withheld or excepted to the company and ROSE, of a company having its registered office in a member State of the European Union (Luxembourg), carried out simultaneously to the Company and to ROSE, the Company expressly requests, for the contribution described above made by the Contributor, the application of article 4-1 (four-one) of the Luxembourg law dated 29 December 1971, as modified by the Luxembourg law of 3 December 1986, which provides for capital duty exemption.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about eight thousand Euro.

Retainer

Sufficient funds, equal at least to the amount as defined above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le vingt et un décembre à 14 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, soussigné.

Se réunit une Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société AZURE, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée par acte du 20 décembre, 2004, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales détenues par lui est mentionné sur une liste de présence. Cette liste de présence ainsi que les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 parts sociales d'une valeur de EUR 25 (vingt-cinq Euro) chacune, représentant l'intégralité du capital de la Société, sont représentées de telle sorte que l'assemblée peut valablement déléguer sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 61.746.550 (soixante et un millions sept cent quarante six mille cinq cent cinquante euros) de manière à l'augmenter de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) à EUR 61.759.050 (soixante et un millions sept cent cinquante-neuf mille cinquante euros) par l'émission de 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante-neuf mille huit cent soixante-deux) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq Euro) et le paiement d'une prime d'un montant de EUR 246.986.229,50 (deux cent quarante six millions neuf cent quatre-vingt-six mille deux cent vingt-neuf euros et cinquante cents) qui sera allouée pour EUR 240.811.574,50 (deux cent quarante millions huit cent onze mille cinq cent soixante-quatorze euros et cinquante cents) à un poste distribuable du bilan alloué à la prime d'émission et pour EUR 6.174.655 (six millions cent soixante quatorze mille six cent cinquante-cinq euros) à un poste non distribuable du bilan alloué à la réserve légale en faveur de INDIGO, S.à r.l. actuel actionnaire de la Société (l'«Apporteur»);

2.- Souscription par l'Apporteur et libération de toutes les 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante-neuf mille huit cent soixante-deux) nouvelles parts sociales par l'Apporteur dans le cadre d'un apport simultané d'une partie de tous ses éléments d'actif et de passif à la Société ainsi qu'à ROSE, S.à r.l., une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg;

3.- Déclaration sur la valeur de l'apport par les gérants de la Société;

4.- Annulation immédiate de 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) suite à leur apport à la Société par l'Apporteur, et la baisse subséquente du capital social de la Société d'un montant de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros);

5.- Modification de l'article 8 des statuts de la Société relatif au capital social afin de refléter le nouveau capital social de la Société s'élevant à EUR 61.746.550 (soixante et un millions sept cent quarante-six mille cinq cent cinquante euros) conformément aux résolutions précédentes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 61.746.550 (soixante et un millions sept cent quarante six mille cinq cent cinquante euros) par l'émission de 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante-neuf mille huit cent soixante-deux) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) et le paiement d'une prime d'un montant de EUR 246.986.229,50 (deux cent quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-six mille deux cent vingt-neuf euros et cinquante cents) qui sera allouée pour EUR 240.811.574,50 (deux cent quarante millions huit cent onze mille cinq cent soixante-quatorze euros et cinquante cents) à un poste distribuable du bilan alloué à la prime d'émission et pour EUR 6.174.655 (six millions cent soixante-quatorze mille six cent cinquante-cinq euros) à un poste non distribuable du bilan alloué à la réserve légale à souscrire et libérer par l'Apporteur. La totalité des parts sociales est entièrement libérée par un apport d'une partie des éléments d'actif et de passif appartenant à l'Apporteur, dans le cadre d'un apport simultané de tout son actif et passif à la Société et à ROSE, S.à r.l. une société régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg («ROSE»), la partie des actifs et passifs apportés à la Société s'élèvent à une valeur totale de EUR 308.732.779,50 (trois cent huit millions sept cent trente deux mille sept cent soixan-

te dix-neuf euros et cinquante cents), en vertu d'un contrat d'apport de tous les éléments d'actif et de passif en date du 21 décembre 2004 conclu entre la Société et l'Apporteur (ci-après désigné le «Contrat d'Apport»).

Seconde résolution

Il est décidé d'admettre la souscription et la libération par l'Apporteur des 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante-neuf mille huit cent soixante-deux) nouvelles parts sociales ci-avant mentionnées par apport d'une partie de tous ses éléments d'actif et de passif à la Société, dans le cadre de l'apport simultané par l'Apporteur de tous ses éléments d'actif et de passif à la Société et à ROSE.

Intervention de l'Apporteur - Souscription - Libération

Intervient ci-après l'Apporteur, ici représenté par Patrick Van Hees, prénommé;

L'Apporteur déclare avoir souscrit les 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante-neuf mille huit cent soixante-deux) nouvelles parts sociales de la Société et les avoir libérées par l'apport des éléments d'actif et de passif décrits ci-dessous.

L'émission des actions est également sujette au paiement d'une prime d'un montant de EUR 246.986.229,50 (deux cent quarante-six millions neuf cent quatre-vingt-six mille deux cent vingt-neuf euros et cinquante cents) qui sera allouée pour EUR 240.811.574,50 (deux cent quarante millions huit cent onze mille cinq cent soixante-quatorze euros et cinquante cents) à un poste distribuable du bilan alloué à la prime d'émission et pour EUR 6.174.655 (six millions cent soixante-quatorze mille six cent cinquante cinq euros) à un poste non distribuable du bilan alloué à la réserve légale.

Description de l'Apport

L'ensemble des actifs et passifs apportés appartient à l'Apporteur, société ci-avant mentionnée ayant son siège social dans l'Union Européenne. L'ensemble des actifs et passifs apportés (les «Actifs») à la Société est composé de:

Actif

- La totalité des 50% (cinquante pour cent) des intérêts qu'elle détient dans INDIGO-CARMINE S.e.n.c., une société en nom collectif de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg (la «S.e.n.c.»), cette contribution étant évaluée (valeur comptable) à EUR 500 (cinq cents euros);

- 50% des 95% des droit, titre et intérêt restants qu'elle détient dans SCOTTISH & NEWCASTLE FINANCE (Ireland), une société en nom collectif créée en Irlande dont le principal siège d'activité se trouve à South Main Street, Cork, Irlande («IGP»), et le capital d'IGP avec les 50% des 95% d'intérêts bénéficiaires qu'elle détient dans les actifs et passifs mentionnés ci-après (incluant, pour les contrats mentionnés ci-après, les charges, obligations et passifs se rapportant à chacun d'entre eux) (l'«Intérêt d'IPG»);

* un contrat de travail en date du 4 décembre 2003 entre l'IGP et Eammon McKeogh;

* une autorisation d'utiliser les locaux en date du 4 décembre 2003 entre BEAMISH & CRAWFORD PLC et l'IGP;

* une obligation de droit luxembourgeois d'une valeur nominale de EUR 1.000.000.000 (un million d'euros) émise par la S.e.n.c. en vertu d'un contrat de souscription daté du 20 décembre 2004 et libéré pour un montant de EUR 665.491.834,74 (six cent soixante-cinq millions quatre cent quatre-vingt-onze mille huit cent trente-quatre euros et soixante-quatorze cents) (l'«Obligation»);

* Des liquidités en banque (AIB BANK) s'élevant à EUR 9.991,42 (neuf mille neuf cent quatre-vingt-onze euros et quarante-deux cents);

* Des liquidités en banque (CITIBANK) s'élevant à EUR 1.249.784,44 (un million deux cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre euros et quarante quatre cents);

* Des dettes d'un montant total de EUR 16.553,23 (seize mille cinq cent cinquante-trois euros et vingt-trois cents).

Ces 47,5% d'intérêts bénéficiaires sont évalués (valeur comptable) à EUR 308.750.000 (trois cent huit millions sept cent cinquante mille euros).

- 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros), représentant 100% (cent pour cent) du capital social de la Société, cet apport étant évalué (valeur comptable) à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros);

- Une créance d'un montant de EUR 101 (cent un euros) due à CARMINE, S.à r.l., une société soumise au droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg («CARMINE»).

Passifs

- Un passif fiscal pour un montant de EUR 4.993 (quatre mille neuf cent quatre-vingt-treize euros);

- Des autres passifs provisionnés pour un montant total de EUR 4.948 (quatre mille neuf cent quarante-huit euros).

Une dette d'un montant de EUR 20.380,50 (vingt mille trois cent quatre-vingts euros et cinquante cents) vis-à-vis de la S.e.n.c.

Evaluation

La valeur nette de cet apport en nature s'élève à EUR 308.732.779,50 (trois cent huit millions sept cent trente-deux mille sept cent soixante-dix neuf euros et cinquante cents). Cette évaluation a été approuvée par le conseil de gérance de la Société aux termes d'une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 21 décembre 2004. Un tel apport a été estimé à sa valeur comptable comme convenu par l'Apporteur et la Société nonobstant la valeur du marché de cet apport qui est supérieure à EUR 308.732.779,50 (trois cent huit millions sept cent trente-deux mille sept cent soixante dix-neuf euros et cinquante cents).

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire soussigné par la production (i) des Statuts de l'Apporteur, (ii) le Contrat d'Apport, et (iii) une copie du bilan le plus récent de l'Apporteur (qui demeure inchangé à la date de ce jour) dûment signé par son/ses gérant(s).

Mise en place effective de l'apport

L'Apporteur ici représenté, tel qu'indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

(i) Concernant l'intérêt dans la SNC transféré (l' «Intérêt dans la S.e.n.c.»):

- La S.e.n.c. a préalablement approuvé le transfert de l'Intérêt dans la S.e.n.c.,
- L'Intérêt dans la S.e.n.c. est valablement émis,
- L'Intérêt dans la S.e.n.c. est libre de toute charge, option, sûreté ou tout autre droit d'une tierce partie,
- L'Apporteur est le véritable propriétaire de la l'Intérêt dans la S.e.n.c.,
- L'Intérêt dans la S.e.n.c. ne fait l'objet d'aucun litige ni d'aucune réclamation.

(ii) Concernant le transfert de l'Intérêt d'IPG:

- Un contrat d'apport et transfert a été signé entre la Société, ROSE et CARMINE.

En accord avec les termes et conditions l'Obligation, les parties ont informé l'émetteur de l'Obligation de ce transfert.

(iii) Concernant le transfert de la créance contre CARMINE:

- CARMINE a été notifiée de ce transfert.

(iv) Concernant le passif:

- La S.e.n.c. a donné son consentement au transfert de sa créance contre l'Apporteur entre l'Apporteur et ROSE et le changement consécutif de débiteur que cela implique;
- Les montants sous lesquels le passif a été enregistré dans le bilan de l'Apporteur sont exacts;
- Il n'existe aucun faits, raisons ou circonstances connues de l'Apporteur à ce jour qui pourraient conduire à une augmentation desdits montants;
- Toutes les formalités ultérieures, selon le cas, seront dûment exécutées pour formaliser dûment le transfert des éléments d'actif et de passif et pour le rendre effectif en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

La Société déclare également et garantie par la présente que:

- rien ne l'empêche d'émettre les actions;
- les actions sont libres de tous droits exerçables par des tiers, de toutes revendications par des tiers et ne sont pas l'objet d'intérêts appartenant à des tiers;
- elle accepte l'annulation de 500 (cinq cents) de ses actions d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt cinq euros) suite à l'Apport.

Troisième résolution

L'associé entend ensuite les gérants de la Société, dûment représentés par M. Patrick Van Hees conformément aux termes de la déclaration de valeur établie par les gérants le 21 décembre 2004.

Les gérants reconnaissent avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, étant solidairement engagés en leur qualité de gérants de la Société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, et chacun marque expressément son accord sur la description de l'apport, son évaluation, et confirme la validité des souscription et libération.

Quatrième résolution

Suite à l'apport de 500 parts sociales de la Société par l'Apporteur, il est décidé d'annuler les parts sociales apportées avec effet immédiat.

En conséquence de l'annulation mentionnée ci-dessus, le capital social de la Société diminuera automatiquement d'un montant de EUR 12.500 (douze mille cinq cent euros).

Cinquième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, les apports étant totalement réalisés, il est décidé de modifier l'article 8 des Statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 8. Le capital de la Société est fixé à EUR 61.746.550 (soixante et un millions sept cent quarante-six mille cinq cent cinquante euros), représenté par 2.469.862 (deux millions quatre cent soixante-neuf mille huit cent soixante-deux) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Requête en exonération des droits d'apports

Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un apport en nature à une société luxembourgeoise consistant en l'ensemble des éléments d'actif et passif (entièreté du patrimoine), sans aucune retenue ou exception à la Société et à ROSE, d'une société ayant son siège social dans un Etat Membre de l'Union Européenne (Luxembourg), l'apport ayant été réalisé simultanément à la Société et à ROSE, la Société demande expressément, pour l'apport décrit ci-avant, effectué par l'Apporteur, à bénéficier de l'application de l'article 4-1 (quatre-un) de la loi luxembourgeoise du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi luxembourgeoise du 3 décembre 1986, qui prévoit l'exemption des droits d'enregistrement.

Estimation des coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital s'élève à environ huit mille euros.

Provision

Des fonds suffisants, équivalents au moins au montant tel que ci-avant défini concernant les frais de notaire, sont déjà laissés à la disposition du notaire soussigné, l'apport ayant été réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que, sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête des comparants, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 146S, fol. 58, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2005.

J. Elvinger.

(057554.3/211/370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 64.347.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051881.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

KB LUX KEY FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 63.616.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KB LUX KEY FUND, SICAV

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051882.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

FUND PARTNERS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 86.828.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FUND PARTNERS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051885.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

ASSETTO CORSA S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-7240 Bereldange, 87, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 102.326.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour compte de ASSETTO CORSA S.A.

COMPTIS S.A.

Signature

(051898.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 90.502.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROPEAN RESPONSIBLE CONSUMER FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051886.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

DIVERSIFIED SECURITIES FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 57.138.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIVERSIFIED SECURITIES FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051887.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

PUBLIMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 39.610.

L'an deux mille cinq, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1° Monsieur Bernard Ley, directeur-adjoint, demeurant à L-7249 Bereldange, 6, rue des Roses, ici représenté par Monsieur Fernand Simon, administrateur de sociétés, demeurant à L-8028 Strassen, 10, rue Mathias Goergen,

suivant procuration sous seing privé du 16 juin 2005, qui restera annexée au présent acte;

2° la société à responsabilité limitée VOYAGES FLAMMANG, S.à r.l., ayant son siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 19.083, ici représentée par Monsieur Alphonse Ley, gérant de sociétés, demeurant à L-1323 Luxembourg, 16, rue des Champs,

suivant procuration sous seing privé du 16 juin 2005, qui restera annexée au présent acte,

agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée PUBLIMED, S.à r.l., avec siège social à L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 39.610, constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 24 février 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 331 du 1^{er} août 1992. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant assemblée générale en date du 2 juillet 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 959 du 24 juin 2002,

et qui se réunissent en assemblée générale et prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés constatent que suite à la nomination d'un deuxième gérant commercial en date du 3 mai 2005, la société comprend deux gérants commerciaux et un gérant technique savoir:

- gérant commercial: Monsieur Gilbert Lentz, directeur, né à Wiltz le 30 mai 1955, demeurant à L-9373 Gilsdorf, 10, rue Broderbour;

- gérant commercial: Monsieur Alphonse Ley, prénommé;

- gérant technique: Monsieur Bernard Ley, prénommé.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'article 12 des statuts de la Société et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par leurs signatures conjointes à deux, dont obligatoirement celle du gérant technique, et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Simon, A. Ley, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, vol. 24CS, fol. 66, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2005.

F. Baden.

(057579.3/200/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

PUBLIMED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 58, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 39.610.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(057581.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

CARAVELA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 80.391.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARAVELA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051889.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

BPA INTERNATIONAL SELECTION FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 83.079.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06236, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BPA INTERNATIONAL SELECTION FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051890.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

ETV CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 96.982.

Décision du procès-verbal du conseil d'administration du 11 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de L-1511 Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy avec effet au 1^{er} juin 2005.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour ETV CAPITAL S.A.

BERNARD & ASSOCIES, Société Civile

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05688. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051905.3/850/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

NEW AFRICAN FRONTIERS S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 93.583.

In the year two thousand and five, on the twenty-first day of April at 2.30 p.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the Company NEW AFRICAN FRONTIERS S.A., registered with the Luxembourg Trade Register under the number B 93.583, having its registered office in L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse hereafter referred to as «the Company», incorporated by a deed enacted on April 8, 2003, by the above-mentioned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated June 6, 2003, Nr. 618, whose articles of incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary enacted on March 9, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 681 of 2 July 2004, and by deed enacted on 29 April 2004, published in Mémorial C number 732 of 15 July 2004.

The extraordinary general meeting is presided by Mr Michael Nisser, director, residing in Schoten, Belgium.

The chairman appoints as secretary Mr. Francesco Paolo Pagnan, director, residing in Padova, Italy.

The meeting elects as scrutineer Mr. Aloyse May, barrister in Luxembourg.

These three appearing persons constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list, which, having been signed by the proxy holders representing the shareholders and by the members of the board and the notary will remain attached to the present minutes together with the proxies.

The chairman declares and requests the notary to state that:

I.- According to article 16 of the articles of association of the Company all the shareholders of the Company have been duly convened by registered letter dated April, 15th, 2005.

II.- According to the attendance list, the shareholders representing 100% per cent of the share capital of EUR 2,200,000.- (two million two hundred thousand Euro) are present or validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Acknowledgement that during the first subscription period the shareholders of the Company had exercised their preferential subscription right as follow:

- PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L. subscribed 25,000 (twenty five thousand) Class A shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) and 2,273 (two thousand two hundred and seventy three) Class C shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro).

- PA.FIN. ALIMENTARE, S.r.l. subscribed 15.000 (fifteen thousand) Class B shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) and 2.273 (two thousand two hundred and seventy three) Class C shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro).

- VILLA ITALIA, S.r.l. did not subscribe any of the 5.454 (five thousand four hundred and fifty four) Class C shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro), offered to its subscription.

2. Acknowledgement that during the second subscription period the shareholders of the Company, having exercised their subscription right during the first subscription period, had exercised their preferential subscription right as follows:

- PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L. subscribed 2,727 (two thousand seven hundred and twenty seven) Class C shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro);

- PA.FIN. ALIMENTARE, S.r.l. subscribed 2,727 (two thousand seven hundred and twenty seven) Class C shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro).

3. Acknowledgement of the increase of the share capital of the Company realized by the subscriptions here-above described, according to the notarial deed of Mr. Joseph Elvinger;

4. Amendment of the first paragraph of article 7 of the by-laws of the Company so as to reflect the increase of the share capital decided in principle by the notarial deed and mentioned point 3 of the present agenda;

5. Power of attorney to be granted to the chairman of the board of directors in order to take any action and do anything in relation with the aforesaid items, according to the by-laws of the Company and to the law;

6. Miscellaneous.

The chairman reminds that the shareholders of the Company have decided during the extraordinary general meeting of the Company held on February, 18, 2005 to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 500,000.- (five hundred thousand Euro), so as to bring it from its present amount of EUR 2,200,000.- (two million two hundred thousand Euro) represented by 110,000 (one hundred and ten thousand) class A shares, 66,000 (sixty-six thousand) class B shares and by 44,000 (forty-four thousand) class C shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro), up to the amount of EUR 2,700,000.- (two million seven hundred thousand Euro).

The increase of the share capital of the Company was validly decided by the Notarial deed established on February, 18, 2005.

This deed was registered on February, 25, 2005 Volume 147S, Folio 24 case 1.

During the above-mentioned meeting held on February, 18, 2005, the shareholders of the Company have decided to offer the shares to be subscribed for in cash on a pre-emptive basis to the shareholders of the Company in the proportion of the capital represented by their shares in accordance with the article 32-3 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as follows:

* - 25,000 (twenty five thousand) Class A shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) to be offered to the subscription of PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L.;

* - 15,000 (fifteen thousand) Class B shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) to be offered to the subscription of PA.FIN. ALIMENTARE, S.r.l.;

* - 10,000 (ten thousand) Class C shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) to be offered: 1) up to 5,454 (five thousand four hundred and fifty four) Class C shares to the subscription of VILLA ITALIA, S.r.l.; 2) up to 2,273 (two thousand two hundred and seventy three) Class C shares to the subscription of PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L.; 3) up to 2,273 (two thousand two hundred and seventy three) Class C shares to the subscription of PA.FIN.ALIMENTARE, S.r.l.

Power was also given to the chairman of the board of directors to organize the subscription of the shares.

By registered mail of February 21st, 2005, the chairman of the board of directors opened the subscription period as mentioned by the minutes of the meeting held on February, 18, 2005.

By registered letter dated March 2nd, 2005, PHOENICIAN EAGLE GROUP (HOLDING) S.A.L. exercised its preferential right of subscription for 25,000 Class A shares of the Company and for 2,273 Class C shares of the Company.

By registered letter dated March 2nd, 2005, PA. FIN. ALIMENTARE, S.r.l. exercised its preferential right of subscription for 15,000 class B shares of the Company and for 2,273 Class C shares of the Company.

VILLA ITALIA, S.r.l. did not exercise its preferential right of subscription.

By registered letter dated March 24th, 2005, the chairman of the board of directors opened the second period of subscription regarding the 5454 class C shares not yet subscribed. The shares were offered to the subscription as follows:

- 2,727 (two thousand seven hundred and twenty seven) Class C shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) are offered to the subscription of PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L.;

- 2,727 (two thousand seven hundred and twenty seven) Class C shares with a nominal value of EUR 10.- (ten Euro) are offered to the subscription of PA.FIN. ALIMENTARE, S.r.l.;

By registered letter dated March 29th, 2005, PHOENICIAN EAGLE GROUP (HOLDING) S.A.L. exercised its preferential right of subscription for 2,727 Class C shares of the Company.

By registered letter dated March 29th, 2005, PA. FIN. ALIMENTARE, S.r.l. exercised its preferential right of subscription for 2,727 class C shares of the Company.

Further requests for discussion not forthcoming, the meeting of the shareholders having approved the statements of the chairman, and considering themselves as duly constituted and convened, the following resolutions have been deliberated and passed by unanimous vote of the shareholders present or represented.

First resolution

The shareholders' meeting acknowledges that during both the subscription periods the shareholders of the Company subscribed accordingly to the notarial deed of Mr. Joseph Elvinger dated February, 18, 2005 the new shares issued as follows:

PHOENICIAN EAGLE GROUP (HOLDING) S.A.L. subscribed 25,000 Class A shares and 5,000 Class C shares and paid up the amount of EUR 300,000.- (three hundred thousand Euro);

PA. FIN. ALIMENTARE, S.r.l. subscribed 15,000 Class B shares and 5,000 Class C shares and paid up the amount of EUR 200,000.- (two hundred thousand Euro).

Second resolution

The shareholders' meeting resolve to amend the first paragraph of article 7 of the coordinated by-laws of the Company so as to reflect the capital increase mentioned in the first resolution.

As a consequence, the first paragraph of article 7 of the coordinated by-laws is replaced by the following content:

«The Company's capital is set at EUR 2,700,000.- (two millions seven hundred thousand Euro) represented by 135,000.- (one hundred and thirty five thousand) Class A shares («the Class A Shares) with a nominal value of 10 (ten) EUR each, 81,000 (eighty-one thousand) Class B shares (the Class B Shares) with a nominal value of 10.- (ten) EUR each, and 54,000 (fifty-four thousand) Class C shares (the Class C Shares) with a nominal value of 10 (ten) EUR each, which have been entirely paid-up.»

Third resolution

The shareholders' meeting resolves to grant power to the chairman of the board of directors to perform any action and do anything in relation with the aforesaid resolutions, according to the by-laws of the Company and to the law.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the amendments of the articles of incorporation have been estimated at about seven thousand Euro.

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the chairman brought the meeting to a close at 2.35 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt et un avril, à 14.30 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société NEW AFRICAN FRONTIERS S.A., immatriculé auprès du registre du commerce de Luxembourg sous le numéro B 93.583, ayant son siège social établi à L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse ci-après la «Société», constituée suivant acte reçu le 8 avril 2003 par le prédit notaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 6 juin 2003, N° 618, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire soussigné du 9 mars 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 681 du 2 juillet 2004, par acte du 29 avril 2004, publié au Mémorial C n° 732 du 15 juillet 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michael Nisser, directeur, demeurant à Schoten, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Francesco Paolo Pagnan, directeur, demeurant à Padova, Italie.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Aloyse May, avocat à Luxembourg.

Ces trois comparants forment le bureau de l'assemblée.

Ayant été ainsi constitué, le bureau de l'assemblée dresse la liste de présence, qui, après avoir été signée par les mandataires dûment autorisés des actionnaires et par les membres du bureau et le notaire restera attachée au présent procès-verbal.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I.- Conformément à l'article 16 des statuts de la Société, tous les actionnaires de la Société ont été valablement convoqués par lettre recommandée en date du 15 avril 2005.

II.- Conformément à la liste de présence, les actionnaires représentant cent pour cent du capital social de EUR 2.200.000,- (deux millions deux cent mille euros) sont présents ou valablement représentés à l'assemblée. L'assemblée peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les sujets portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Reconnaissance que durant la première période de souscription, les actionnaires de la Société ont exercé leur droit préférentiel de souscription comme suit:

- PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L. a souscrit 25.000 (vingt cinq mille) actions de la classe A, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) et 2.273 (deux mille deux cent soixante treize) actions de la classe C d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros);

- PA.FIN. ALIMENTARE, S.r.l. a souscrit 15.000 (quinze mille) actions de la classe B, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) et 2.273 (deux mille deux cent soixante treize) actions de la classe C d'une valeur de EUR 10,- (dix euros);

- VILLA ITALIA, S.r.l. n'a souscrit aucune des 5.454 (cinq mille quatre cent cinquante quatre) actions de la classe C, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros), offerte à sa souscription.

2. Reconnaissance que durant la deuxième période de souscription, les actionnaires de la Société, ayant exercé leur droit préférentiel de souscription durant la première période de souscription, ont exercé leur droit préférentiel de souscription comme suit:

- PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L. a souscrit 2.273 (deux mille deux cent soixante treize) actions de la classe C, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros);

- PA.FIN. ALIMENTARE, S.r.l. a souscrit 2.273 (deux mille deux cent soixante treize) actions de la classe C, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros).

3. Reconnaissance de l'augmentation du capital social de la Société réalisée par les souscriptions ci-dessus décrites, conformément à l'acte notarié du notaire Maître Joseph Elvinger;

4. Modification du paragraphe premier de l'article 7 des statuts de la Société aux fins de refléter l'augmentation du capital social décidée en principe par l'acte notarié mentionné au point 3 du présent ordre du jour;

5. Procuration à donner au président du conseil d'administration, pour prendre toute action et faire le nécessaire en relation avec les point ci-dessus mentionné, conformément aux statuts de la Société et à la loi;

6. Divers.

Le président rappelle que les actionnaires de la Société ont décidé lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 18 février 2005, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) en vue de le porter de son montant actuel de EUR 2.200.000,- (deux millions deux cent mille euros) représenté par 110.000 (cent dix mille) actions de la classe A, 66.000 (soixante-six mille) actions de la classe B et 44.000 (quarante quatre mille) actions de la classe C, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros), au montant de EUR. 2.700.000,- (deux millions sept cent mille euros).

L'augmentation du capital social de la Société a été valablement décidée par l'acte notarié établi le 18 février 2005.

Cet acte a été enregistré le 25 février 2005, volume 147S, Folio 24, Case 1.

Lors de la prédite assemblée tenue le 18 février 2005, les actionnaires de la Société ont décidé d'offrir les actions devant être souscrites en numéraire sur base du droit préférentiel, aux actionnaires de la Société en proportion du capital représenté par leurs actions, conformément à l'article 32-3 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales comme suit:

- 25.000 (vingt cinq mille) actions de la classe A, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) à offrir à la souscription à PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L.;

- 15.000 (quinze mille) actions de la classe B, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) à offrir à la souscription à PA.FIN. ALIMENTARE, S.r.l.;

- 10.000 (vingt mille) actions de la classe C, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) à offrir à concurrence de 5.454 (cinq mille quatre cent cinquante quatre) actions de la classe C à la souscription à VILLA ITALIA, S.r.l.; 2.273 (deux mille deux cent soixante treize) actions de la classe C à la souscription de PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L. et 2.273 (deux mille deux cent soixante treize) actions de la classe C à la souscription de PA.FIN.ALIMENTARE, S.r.l.

Pouvoir a été donné au président du conseil d'administration d'organiser la souscription des actions.

Par lettre recommandée du 21 février 2005, le président du conseil d'administration a ouvert la période de souscription tel que mentionné dans le procès-verbal de l'assemblée tenue le 18 février 2005.

Par lettre recommandée du 2 mars 2005, PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L. a exercé son droit préférentiel de souscription pour 25.000 actions de la classe A et pour 2.273 actions de la classe C de la Société.

Par lettre recommandée du 2 mars 2005, PA. FIN. ALIMENTARE, S.r.l. a exercé son droit préférentiel de souscription pour 15.000 actions de la classe B et pour 2273 actions de la classe C de la Société.

VILLA ITALIA, S.r.l. n'a pas exercé son droit préférentiel de souscription.

Par lettre recommandée du 24 mars 2005, le président du conseil d'administration de la Société a ouvert la deuxième période de souscription concernant les 5,454 actions de la classe C non encore souscrites. Les actions ont été offertes à la souscription comme suit:

2.727 (deux mille sept cent vingt sept) actions de la classe C, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) ont été offertes à la souscription de PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L.;

2.727 (deux mille sept cent vingt sept) actions de la classe C, d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) ont été offertes à la souscription de PA.FIN. ALIMENTARE, S.r.l.;

Par lettre recommandée datée du 29 mars 2005, PHOENICIAN EAGLE GROUP (HOLDING) S.A.L. a exercé son droit préférentiel de souscription pour 2.727 actions de la classe C de la Société.

Par lettre recommandée datée du 29 mars 2005, PA. FIN. ALIMENTARE, S.r.l. a exercé son droit préférentiel de souscription pour 2.727 actions de la classe C de la Société.

Plus personne ne demandant la parole, l'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, les résolutions suivantes ont été délibérées et prises à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Première résolution

L'assemblée des actionnaires reconnaît que durant les deux périodes de souscriptions, les actionnaires de la Société ont souscrit conformément à l'acte notarié de Maître Joseph Elvinger en date du 18 février 2005, les nouvelles actions émises comme suit:

- PHOENICIAN EAGLE GROUP S.A.L. a souscrit 25.000 actions de la classe A et 5.000 actions de la classe C et a payé le montant de EUR 300.000,- (trois cent mille euros) PA. FIN. ALIMENTARE, S.r.l. a souscrit 15.000 actions de la classe B et 5.000 actions de la classe C et a payé le montant de EUR 200.000,- (deux cent mille euros).

Seconde résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier le paragraphe premier de l'article 7 des statuts coordonnés de la Société, aux fins de refléter l'augmentation du capital social mentionnée dans la première résolution.

En conséquence, le paragraphe premier de l'article 7 des statuts coordonnés de la Société est remplacé par le contenu suivant:

«Le capital social est fixé à EUR 2.700.000,- (deux millions sept cent mille euros) représenté par 135.000 (cent trente cinq mille) actions de la classe A (les «Actions de Classe A») avec une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, 81.000 (quatre vingt-un mille) actions de la classe B (les «Actions de Classe B») avec une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune et 54.000 (cinquante-quatre mille) actions de la classe C (les «Actions de Classe C»), avec une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, qui ont été entièrement libérées.»

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de donner pouvoir au président du conseil d'administration de prendre toute action et de faire tout en relation avec les résolutions prémentionnées, conformément aux statuts de la Société et à la loi.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société, s'élève à environ sept mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance à 14.35 heures.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu des comparants, tous connus du notaire par leurs prénoms, noms, état civil et domicile, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: M. Nisser, F. Pagnan, A. May, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, vol. 148S, fol. 12, case 9. – Reçu 5.000 euros.

Le Releveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

J. Elvinger.

(057571.3/211/257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

NEW AFRICAN FRONTIERS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 93.583.

In the year two thousand and five, on the twenty-first day of April at 3.00 p.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the Company NEW AFRICAN FRONTIERS S.A., registered with the Luxembourg Trade Register under the number B 93.583, having its registered office at L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse, hereafter referred to as «the Company», incorporated by a deed enacted on April 8, 2003, Nr. 618, whose articles of incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary enacted on March 9, 2004, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 681 of 2 July 2004, by deed enacted on 29 April 2004, published in Mémorial C number 732 of 15 July 2004 and by deed enacted on 21st April 2005.

The extraordinary general meeting is presided by Mr Michael Nisser, director, residing in Schoten, Belgium.

The chairman appoints as secretary Mr. Francesco Paolo Pagnan, director, residing in Padova, Italy.

The meeting elects as scrutineer Mr. Aloyse May, barrister in Luxembourg.

These three appearing persons constitute the board of the meeting.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- Closed, the attendance list let appear that 100% percent of the share capital of EUR 2,700,000 (two million seven hundred thousand Euro), representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1) Renouncing of all statutory and legal convening delays.
- 2) Sale of 12,000 Class C shares by VILLA ITALIA to PHOENICIAN EAGLE GROUP for 125,000 EUR and payment of the sale's price.
- 3) Sale of 12,000 Class C shares by VILLA ITALIA to PA.FIN.ALIMENTARE for 125,000 EUR and payment of the sale's price.
- 4) Resignation of Mr Gianfranco Buonocore as Class C director and discharge of his director's liability.
- 5) Final resignation by the Seller and the Buyers of any reciprocal claim for any whatsoever reason.
- 6) Other matters.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

The meeting states that the shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting; the shareholders acknowledge being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the shareholders within a sufficient period of time in order to allow them to examine carefully each document.

Second resolution

The meeting decides to consent to the sale of 12,000 (twelve thousand) Class C shares by VILLA ITALIA to PHOENICIAN EAGLE GROUP for 125,000 EUR (one hundred twenty-five thousand Euro) and states the payment of the sale's price.

Third resolution

The meeting decides to consent to the sale of 12,000 (twelve thousand) Class C shares by VILLA ITALIA to PA.FIN.ALIMENTARE for 125,000 EUR (one hundred twenty-five thousand Euro) and states the payment of the sale's price.

Fourth resolution

The meeting decides to accept the resignation of Mr Gianfranco Buonocore as Class C director and to grant him full discharge for his director's liability.

Fifth resolution

The meeting states the final resignation by the Seller and the Buyers of any reciprocal claim for any whatsoever reason.

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the chairman brought the meeting to a close at p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt et un avril, à 15.00 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société NEW AFRICAN FRONTIERS S.A., immatriculé auprès du registre du commerce de Luxembourg sous le numéro B 93.583, ayant son siège social établi à L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse, ci-après la «Société», constituée suivant acte reçu le 8 avril 2003 par le prédit notaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 6 juin 2003, N° 618, dont les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire soussigné du 9 mars 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 681 du 2 juillet 2004, par acte du 29 avril 2004, publié au Mémorial C n° 732 du 15 juillet 2004 et par acte du 21 avril 2005.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michael Nisser, directeur, demeurant à Schoten, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Francesco Paolo Pagnan, directeur, demeurant à Padova, Italie.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Aloyse May, avocat à Luxembourg.

Ces trois comparants forment le bureau de l'assemblée.

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les actionnaires représentant cent pour cent du capital social de EUR 2.700.000 (deux millions sept cent mille euros), représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation à toutes formalités et délais de convocation, statutairement ou légalement requis.
2. Vente de 12.000 actions de Classe C shares par VILLA ITALIA à PHOENICIAN EAGLE GROUP pour 125.000 EUR et paiement du prix de vente.
3. Vente de 12.000 actions de Classe C shares par VILLA ITALIA à PA.FIN.ALIMENTARE pour 125.000 EUR et paiement du prix de vente.
4. Démission de Monsieur Gianfranco Buonocore en tant qu'administrateur de Class C et décharge pour sa responsabilité en tant qu'administrateur.
5. Renonciation définitive et réciproque par le vendeur et les acquéreurs à toute revendication ou plainte pour quelque raison que ce soit.
6. Autres points.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé que les actionnaires renoncent à leur droit de convocation préalable à la présente assemblée; les actionnaires reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation produite lors de cette assemblée a été mis à la disposition des actionnaires dans un laps de temps suffisant afin de leur permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de consentir à la vente de 12.000 (douze mille) actions de Classe C par VILLA ITALIA à PHOENICIAN EAGLE GROUP pour 125.000 EUR (cent vingt-cinq mille euros) constate le paiement du prix de vente.

Troisième résolution

L'assemblée décide de consentir à la vente de 12.000 (douze mille) actions de Classe C par VILLA ITALIA à PA.FIN.ALIMENTARE pour 125.000 EUR (cent vingt-cinq mille euros) constate le paiement du prix de vente.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Gianfranco Buonocore en tant qu'administrateur de Class C et de lui accorder décharge pour sa responsabilité en tant qu'administrateur.

Cinquième résolution

L'assemblée constate la renonciation définitive et réciproque par le vendeur et les acquéreurs à toute revendication ou plainte pour quelque raison que ce soit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance à 15.10 heures.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu des comparants, tous connus du notaire par leurs prénoms, noms, état civil et domicile, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: M. Nisser, F. Pagnan, A. May, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2005, vol. 148S, fol. 12, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

J. Elvinger.

(057573.3/211/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

BPA ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 83.078.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BPA ADVISORY COMPANY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(051891.3/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

IPSILA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 86.742.

RECTIFICATIF

(à l'extrait erroné du Registre de Commerce et des Sociétés daté du 27 mai 2005)

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 juin 2005

* données concernant un Administrateur:

- Nom: Denys;

- Prénom: Boudewyn (écrit avec y);

- Adresse de Monsieur Boudewyn Denys:

Schoorbakkestraat 72

B-8600 Pervijze-Diksmuide

Belgique

Fait à Luxembourg, le 8 juin 2005.

Certifié sincère et conforme

IPSILA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051896.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

S.F.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 64.029.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2005.

(052027.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

NOUVEAU GARAGE BENELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 110, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 18.160.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2005.

Pour compte de NOUVEAU GARAGE BENELUX, S.à r.l.

COMPTIS S.A.

Signature

(051900.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.906.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 1^{er} juin 2005

* le mandat de Réviseur d'entreprises de Monsieur Joseph Treis, réviseur d'entreprises, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg est reconduit pour un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

SGG, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Schlessler

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, réf. LSO-BF02444. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051961.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

ETERNIT INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 32.619.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2005

(...)

Le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Suwier vient à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée décide de renouveler son mandat pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008, statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

F. Deslypere / K. Sharp

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06165. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051967.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

ETERNIT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 32.619.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(051965.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

SOPHALEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.859.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 3 juin 2005 à 10.00 heures à Luxembourg

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente Assemblée.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs:

- * Monsieur Koen Lozie;
- * Monsieur Jean Quintus;
- * COSAFIN S.A.

- L'Assemblée décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes:

- * Monsieur Noël Didier.

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, réf. LSO-BF03351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(051970.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

URUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 59.460.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(052071.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

TUDY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 59.458.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(052073.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

VALUMACO LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.612.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(052109.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

CERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.794.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF06410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(052114.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 1A, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 22.418.

L'Assemblée Générale Ordinaire de PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A., tenue au siège social le 30 mai 2005 à 11:00 heures,

a décidé le renouvellement des mandats des neuf Administrateurs suivants:

Messieurs Jean Peterbroeck, Pierre Drion, William Vanderfelt, Baudouin du Parc, Philippe de Broqueville, Eric Struye, Geoffroy d'Aspremont Lynden, Fritz Mertens et Christian Bertrand,

ainsi que la nomination au poste d'Administrateur de:

Monsieur Johnny Debuyscher.

L'Assemblée a aussi enregistré la démission de:

Monsieur Pascal Minne.

Ch. Bertrand / C. Laloy

Administrateur-Directeur / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05935. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052123.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 1A, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 22.418.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05938, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

G. d'Aspremont Lynden / Ch. Bertrand

Directeur / Administrateur-Directeur

(052127.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

QUID SOFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 100.520.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 17 janvier 2005 que les Administrateurs ont décidé de transférer le siège social de la société du n° 99, rue du X septembre, L-2551 Luxembourg, au n° 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, à partir du 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05968. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052217.3/1051/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

SAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 42.242.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré du 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour SAY HOLDING S.A.

H. de Graaf

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF03963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052218.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

STARSUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle In den Allern.
R. C. Luxembourg B 107.569.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2005, réf. LSO-BA07705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signatures.

(052281.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

VEDIFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8833 Wolwelage, 69, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 99.971.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR03114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052283.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

VEDIFA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8833 Wolwelage, 69, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 99.971.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR03115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052286.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

MULTIBUILDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.473.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2005, réf. LSO-BF06453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

(052407.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

55824

JARDINET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 27, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.217.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signature.

(052297.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

DATA AUTOMATION LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.
R. C. Luxembourg B 62.561.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signature.

(052302.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

VETEDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8410 Steinfort, 39, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 69.379.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2005, réf. LSO-BF05485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signature.

(052307.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.

FIDUCIAIRE DU LIMPERSBERG S.C., Société Civile.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg E 702.

Suite à la démission du gérant Monsieur Guy Theis à la date du 15 juillet 2005, Monsieur Albert Schiltz, né le 2 décembre 1934 à Luxembourg, et demeurant à L-5254 Sandweiler, 6, rue Batty Weber assumera seul la gérance.

Il s'ensuit que l'article 9 des statuts de la FIDUCIAIRE DU LIMPERSBERG S.C. est modifié comme suit:

Art. 9. La gérance de la société est assumée par M. Albert Schiltz. Pour engager valablement la société, deux signatures conjointes dont une de l'associé majoritaire, sont nécessaires.

Pour avis sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(052387.3/984/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2005.
